

Conditions institutionnelles d'une médiation aboutie des connaissances : une étude de cas à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Adou Josias Nyamike*

RÉSUMÉ | Les travaux sur le transfert des connaissances ont bien documenté les usages des connaissances et les facteurs individuels qui les favorisent. Ils documentent moins bien les conditions institutionnelles qui organisent concrètement le passage des connaissances vers les espaces décisionnels. À partir d'une étude qualitative menée à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), ce court rapport reconstruit une séquence de médiation aboutie entre un collectif philosophique et un ministère. L'analyse identifie quatre conditions interdépendantes : sollicitation institutionnelle, structuration collective, traduction des connaissances et dispositifs d'appropriation, dont la conjonction rend la médiation effective. Ce cas montre que la faible circulation des connaissances traduit avant tout un déficit d'organisation des conditions de médiation, et que l'absence de traçabilité rend l'impact structurellement improbable.

MOTS CLÉS | *Médiation des connaissances, gouvernance universitaire, traduction des connaissances, transfert de connaissances*

MESSAGES CLÉS

- | La circulation des connaissances vers les espaces décisionnels repose sur quatre conditions institutionnelles articulées : sollicitation, structuration collective, traduction et dispositifs d'appropriation.
- | L'absence de traçabilité dans les instruments de gouvernance universitaire rend les usages des connaissances non seulement invisibles mais structurellement improbables.
- | Reconnaître la médiation comme objet de gouvernance à part entière, et non comme prolongement optionnel de l'activité scientifique, est une condition nécessaire pour que la pertinence sociale des connaissances cesse d'être un horizon rhétorique.

* L'affiliation de l'auteur se trouve à la fin de l'article.

1 | Ce que ce texte apporte : une chaîne complète, un contexte négligé

La question des conditions qui rendent possible la circulation des connaissances vers les espaces décisionnels n'est pas nouvelle dans la littérature sur le TC. Les travaux sur les déterminants de l'utilisation des connaissances en contexte décisionnel ont mis en évidence une pluralité de facteurs relationnels, organisationnels et liés aux caractéristiques de la recherche qui facilitent ou entravent cet usage (Oliver et al., 2014; Redman et al., 2015; Van Goor et al., 2017). Des travaux importants ont documenté les différentes formes d'usage des connaissances, notamment les usages instrumental, conceptuel et symbolique (Weiss, 1979, 1980; Amara et al., 2004). Lemire et al. (2009) ainsi que Kok et Schuit (2012) y ajoutent un usage processuel, qui désigne la contribution des connaissances aux dynamiques de délibération et de construction collective des problèmes. D'autres travaux ont mis en lumière le rôle des courtiers et courtières de connaissances (Bornbaum et al., 2015; Guay-Dufour et al., 2023), les fonctions de traduction et d'adaptation (Callon, 1986; Latour, 1987; Traverson et al., 2024), et les asymétries structurelles entre injonctions à la pertinence sociale et outillage institutionnel (McSween-Cadieux et al., 2023). Ces travaux identifient des facteurs de manière isolée ou sectorielle sans les reconstituer comme système interdépendant à partir de données primaires (Oliver et al., 2014; Van de Goor et al., 2017) et restent majoritairement ancrés dans des contextes nord-américains ou européens, laissant peu de place aux configurations institutionnelles propres aux universités africaines. Ce que cette littérature laisse moins bien documenté, c'est la reconstruction empirique d'une chaîne complète de médiation.

La notion de chaîne de médiation se distingue de deux concepts voisins avec lesquels elle pourrait être confondue. Elle se distingue d'abord du transfert de connaissances, qui a longtemps été conçu comme un processus allant de la production vers l'usage (Graham et al., 2006; Dagenais et al., 2009). Toutefois, Powell et al. (2017) montrent que « l'utilisation de la recherche est rarement un processus linéaire et rationnel ». Ils plaident plutôt pour des approches de mobilisation des connaissances plus actives, « prenant en compte les définitions concurrentes de la connaissance, les contextes interne et externe, les parties prenantes, les facteurs organisationnels et les dynamiques politiques » (traduction libre, p. 202). Cette vision est également portée par Dagenais et Robert (2012), qui proposent une modélisation du transfert des connaissances comme un processus d'échange dynamique entre producteurs et utilisateurs. Elle se distingue ensuite du courtage de connaissances, qui désigne une fonction ou un rôle assumé par des acteurs intermédiaires chargés de faciliter la circulation des connaissances (Bornbaum et al., 2015; Guay-Dufour et al., 2023). La chaîne de médiation, au sens retenu ici, désigne quant à elle un système conditionnel : un ensemble de conditions institutionnelles interdépendantes dont la conjonction est nécessaire pour que des connaissances issues de la recherche deviennent effectivement mobilisables dans un espace décisionnel. Ce concept rejoint la logique de cadres d'action reconnus comme SPIRIT (Redman et al., 2015), qui postule qu'un ensemble de conditions articulées, soit le catalyseur, la capacité organisationnelle, l'engagement et l'utilisation, est nécessaire pour que la recherche éclaire effectivement les politiques. Il s'en distingue cependant en ce qu'il ne constitue pas un cadre normatif, mais une reconstruction empirique de ces conditions dans un contexte universitaire africain, permettant d'identifier une condition absente des modèles existants : les dispositifs institutionnels de traçabilité.

Ce terrain est particulièrement révélateur : héritières d'un modèle administratif colonial orienté vers la reproduction de l'élite étatique (Mkandawire, 2005; Mama, 2007), ces universités ont ensuite été traversées par des logiques néolibérales qui ont renforcé les impératifs de conformité au détriment des conditions de circulation des connaissances. Van de Goor et al. (2017) montrent que même dans des pays disposant d'une infrastructure de recherche solide, l'utilisation des données probantes reste conditionnée par des facteurs contextuels que les modèles généraux peinent à saisir, ce qui renforce l'intérêt d'études empiriques situées dans des contextes institutionnels spécifiques et peu documentés.

L'objectif de cette étude était d'identifier les conditions institutionnelles qui rendent possible une médiation aboutie des connaissances entre un collectif académique et un espace décisionnel, à partir de la reconstruction empirique d'un cas documenté à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire).

2 | Méthode

L'étude a été conduite à l'Université Alassane Ouattara (UAO), à Bouaké, en Côte d'Ivoire. Le corpus empirique repose sur vingt-cinq entretiens semi-directifs menés auprès d'enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses en philosophie, sélectionnés par échantillonnage raisonné selon deux critères : appartenance au département de philosophie et exercice actif d'une activité d'enseignement ou de recherche, ce qui représente un taux de participation d'environ 80 %. Ces entretiens sont complétés par une analyse documentaire incluant les rapports d'activité de la Chaire UNESCO de bioéthique (2019, 2021) et le Contrat de performance 2020-2024 de l'UAO. Les personnes répondantes sont identifiées par des codes anonymisés : EC désigne un enseignant-chercheur ou une enseignante-chercheuse, Ph indique la discipline, et le chiffre final correspond au numéro d'ordre dans le corpus. La saturation thématique a été atteinte autour du vingt-deuxième entretien.

Le cas de la Chaire UNESCO, seul exemple du corpus où une contribution académique peut être associée à une transformation institutionnelle traçable, est analysé en contraste avec les situations ordinaires documentées dans les entretiens, selon une logique de cas contrastifs. Le codage combine une dimension déductive, fondée sur les quatre conditions de la chaîne de médiation élaborées à partir de la littérature, soit la sollicitation institutionnelle (Landry et al., 2001; Ginsburg et al., 2007), la structuration collective (Kislov et al., 2017), le travail de traduction (Callon, 1986; Greenhalgh et Wieringa, 2011) et les dispositifs de traçabilité (Graham et al., 2006), et une dimension inductive permettant d'identifier les points de rupture dans les situations contrastives. La cohérence du codage a été assurée par un retour systématique aux données brutes et une confrontation avec les sources documentaires indépendantes, et l'ensemble de l'analyse a été conduite par un seul chercheur.

Deux limites encadrent l'interprétation. Le récit de la médiation aboutie et le diagnostic de ses absences émanent en partie de la même personne, impliquée dans la gouvernance de la Chaire. Ce risque de circularité est limité par plusieurs niveaux de triangulation. D'une part, les rapports d'activité de la Chaire (2019, 2021) constituent des sources documentaires indépendantes, corroborant la composition du collectif, la liste des formations dispensées et l'existence de partenariats formalisés avec le ministère. D'autre part, les entrevues menées auprès de collaborateurs et collaboratrices non-philosophes

impliqués dans la mise en œuvre produisent des témoignages qui convergent avec le récit de la médiation. Par ailleurs, la transformation curriculaire constitue un fait institutionnel observable : la philosophie de la technique est aujourd'hui effectivement enseignée dans l'enseignement technique, ce qui dépasse le registre de la simple perception rapportée.

3 | Quatre conditions d'une chaîne de médiation

C'est précisément ce que le cas suivant permet de reconstruire. L'analyse du cas met en évidence quatre conditions interdépendantes, dont la conjonction rend la médiation effective et dont l'absence, à des degrés divers, explique l'interruption de la chaîne dans les autres situations documentées.

3.1 | La sollicitation institutionnelle

La première condition est l'existence d'une sollicitation formelle émanant de l'espace décisionnel. Dans le cas étudié, l'initiative émane de l'espace décisionnel lui-même : le ministre de l'Enseignement technique s'adresse directement à la Chaire comme entité collective pour réviser le programme d'enseignement de la philosophie. EC-Ph-07 le formule ainsi : « le ministre de l'Enseignement technique nous a sollicités pour que nous révisions le programme d'enseignement de la philosophie à l'enseignement technique ». La légitimité de l'intervention est ainsi reconnue d'emblée, sans que les chercheurs et chercheuses aient eu à la construire après coup. Cette configuration correspond à ce que la littérature désigne comme un modèle *demand-pull*, dans lequel c'est l'espace décisionnel qui initie la demande de connaissances, condition reconnue comme particulièrement favorable à leur utilisation effective (Landry et al., 2001; Ginsburg et al., 2007; Dagenais et Robert, 2012). Cela contraste avec les situations ordinaires du corpus où des sollicitations ponctuelles, conférences, interventions médiatiques ou invitations isolées, ne s'inscrivent dans aucun mandat formalisé et ne déclenchent aucune chaîne durable.

3.2 | La structuration collective

La deuxième condition est l'existence d'un collectif institutionnel capable de prendre en charge la réponse à la sollicitation. La réponse est portée non par un individu, mais par un collectif institué disposant d'une existence organisationnelle préexistante, de compétences diversifiées et d'une capacité à s'inscrire dans la durée, comme l'illustre EC-Ph-07 : « la plupart des étudiants que j'ai formés quand je suis rentré d'Allemagne, pour la plupart ils sont des collègues; au moment où je vous parle, il y en a quatre, cinq, six qui sont professeurs titulaires, qui collaborent au sein de la Chaire avec nous ». Dans les situations contrastives, les initiatives reposent sur des chercheurs isolés sans appui organisationnel : elles demeurent ponctuelles, non transmissibles, et s'éteignent avec les personnes qui les ont engagées. L'étude de Kislov et ses collègues (2017) nuance l'efficacité des dispositifs individuels de courtage. Les auteurs montrent que « déléguer le courtage à des individus spécialement désignés rend la mobilisation des connaissances en action très dépendante de leurs préférences, de leurs réseaux et de leurs compétences personnelles » et que cela « peut entraîner des goulets d'étranglement et des blocages dans le flux des connaissances » (traduction libre, p. 109). Ils concluent à la nécessité de « préconiser un passage des "courtiers" individuels à un "courtage" collectif, mis en œuvre par des équipes multi-

professionnelles et soutenu aux niveaux organisationnel et politique » (traduction libre, p. 111). Ce constat rejoint l'idée que la médiation efficace dépend moins de la compétence individuelle que de l'existence de collectifs institutionnellement soutenus.

3.3 | Le travail de traduction

La troisième condition concerne la transformation active des connaissances. Il ne s'agit pas de vulgariser une connaissance, mais au sens de Callon (1986) et Latour (1987), de reconfigurer sa forme pour la rendre pertinente et mobilisable dans un espace différent : la révision du programme engage des choix sur les thèmes retenus, la formulation des objectifs et la progression pédagogique, soit une transformation épistémique et non une simple adaptation formelle. Greenhalgh et Wieringa (2011) montrent que la métaphore de la traduction « contraint notre façon de conceptualiser et d'étudier le lien entre connaissance et pratique » et que le travail de traduction mobilise nécessairement ce qu'ils désignent comme « la connaissance tacite qui se construit et se partage entre personnes praticiennes » (traduction libre, p. 501), une dimension que les modèles linéaires de transfert peinent structurellement à saisir. L'absence de ce travail est la situation dominante dans le corpus. EC-Ph-05 l'illustre avec lucidité : « mais est-ce que les gens ont tenu compte des actes du colloque ? On ne sait pas ». EC-Ph-11 prolonge ce constat : « chaque année, nous organisons des colloques, des conférences, des tables rondes, les actes sont publiés, mais les résultats sont peu, voire pas du tout, mobilisés ou consultés pour la prise de décisions ». Ce qui distingue ces situations du cas étudié ne tient pas à la qualité des connaissances produites, mais à l'existence ou non d'un travail institutionnellement organisé pour en assurer la traduction.

3.4 | Les dispositifs d'appropriation et de traçabilité

La quatrième condition est l'existence d'un dispositif permettant l'appropriation des connaissances par leurs destinataires et le suivi de leurs usages. Dans le cas étudié, la révision du programme est suivie de la formation de l'ensemble des inspecteurs et inspectrices de l'Enseignement technique. Cette formation, dont le contenu et la participation sont détaillés dans le rapport d'activité 2021 de la Chaire, constitue le dispositif de traçabilité concret de la médiation : elle vérifie simultanément que les contenus sont mobilisables, crée un espace d'ajustement et rend les usages identifiables et cumulables. Ce dispositif s'inscrit dans la logique du cadre *Knowledge to Action* de Graham et al. (2006), dont le cycle d'action intègre explicitement le suivi des usages et l'évaluation des résultats, les auteurs soulignant que « le suivi de l'utilisation de la connaissance est nécessaire pour déterminer comment et dans quelle mesure elle s'est diffusée auprès du groupe des adoptants potentiels » (traduction libre, p.21). Sans ce retour, l'effectivité de la médiation demeure structurellement invérifiable. Dans les situations ordinaires, la médiation s'arrête à la diffusion, vécue comme une finalité. EC-Ph-10 en donne une illustration révélatrice : « Nous avons participé récemment à un colloque sur l'IA. C'est déjà très important parce que le plus important c'est d'en parler, c'est de sensibiliser, c'est d'éduquer les gens. » Le cas d'EC-Ph-12 en précise les conséquences concrètes : « Une enquête empirique a été menée auprès des populations concernées, et les résultats ont été transmis au ministère de la Santé. À ce jour, aucun retour n'a été reçu ». Ce contraste illustre précisément ce que Knott et Wildavsky (1980) ont montré : la diffusion tend structurellement à se confondre avec le premier niveau d'utilisation (la réception matérielle), occultant les niveaux supérieurs que sont l'adoption, la mise en œuvre et l'impact. Sans

dispositif de suivi, les effets demeurent invisibles, non cumulables, et donc non reconnus par les institutions qui les ont produits, ce que Gervais et al. (2016) désignent comme le problème de la visibilité des retombées du TC. Ce cas permet ainsi de conceptualiser la médiation comme une chaîne conditionnelle : l'effectivité de la circulation des connaissances ne dépend pas d'un facteur isolé, mais de la conjonction de conditions interdépendantes, dont la rupture à n'importe quel niveau rend l'usage des connaissances structurellement improbable.

4 | Les conditions de la médiation et leur absence : une question de gouvernance

L'analyse du Contrat de performance 2020-2024 de l'UAO confirme, à un niveau supérieur, que l'absence de ces conditions dans le fonctionnement ordinaire n'est pas accidentelle : elle est inscrite dans la logique même des instruments de pilotage. Autrement dit, les instruments de gouvernance ne se contentent pas de négliger la médiation des connaissances : ils en organisent structurellement l'invisibilité. En ne dotant pas l'action universitaire de dispositifs permettant de suivre, d'identifier et de cumuler les usages des connaissances, ils produisent les conditions dans lesquelles ces usages ne peuvent ni être observés ni être reconnus. Ce qui apparaît comme un déficit de mobilisation relève ainsi moins d'un manque d'engagement des acteurs et actrices que d'un effet structurel des cadres d'évaluation et de pilotage. Le document formule lui-même le diagnostic : les recherches « ne sont pas faites en lien avec les besoins de développement » et l'institution « ne dispose pas d'une stratégie efficace de communication, de diffusion et de valorisation de sa production scientifique » (UAO, 2020, p. 60). Pourtant, ce diagnostic n'est traduit dans aucun dispositif opérationnel : les indicateurs de recherche portent sur la production d'articles, la formation des scientifiques et la fonctionnalité de l'école doctorale, sans qu'aucun ne concerne les interactions avec des décisionnaires, la traçabilité des usages ou l'organisation de dispositifs de traduction. La Chaire UNESCO, mobilisée comme argument de légitimité dans le préambule du Contrat, est absente des soixante-treize plans d'action opérationnels : elle y fonctionne comme marqueur rhétorique, sans être outillée comme ressource institutionnelle.

Ce paradoxe – reconnaître le problème sans se doter des moyens de le résoudre – est précisément ce que Knott et Wildavsky (1980) appellent la diffusion prématurée : une injonction à diffuser formulée en l'absence des conditions qui rendraient cette diffusion effective, substituant l'apparence du processus à sa réalité. Il rejoint également ce que McSween-Cadieux et al. (2023) identifient comme une asymétrie structurelle entre injonctions à la pertinence sociale et outillage institutionnel.

5 | Discussion : de l'analyse aux conditions institutionnelles

Ce cas permet un déplacement analytique précis : la faible circulation des connaissances est avant tout un problème d'organisation des conditions qui rendent la médiation possible. Sans traçabilité, l'impact demeure non seulement invisible, mais structurellement improbable. Ce déplacement ne repose cependant pas sur un cas unique. L'analyse des contrats de performance de l'Université Nangui Abrogoua (2022-2024) et de l'Université Félix Houphouët-Boigny révèle la même asymétrie structurelle : la pertinence sociale figure dans le répertoire stratégique de ces établissements, mais l'évaluation de la réussite institutionnelle demeure indexée sur la conformité, l'exécution et la gestion administrative, sans

dispositif de suivi des usages des connaissances (UNA, 2024; UFHB, 2024). Cette convergence entre établissements distincts, opérant dans le même environnement de réforme, suggère que le mécanisme identifié présente une robustesse analytique au sein du contexte ivoirien : ce qui fait défaut est structurellement produit par les mêmes circuits d'apprentissage institutionnel.

La portée analytique du mécanisme peut, avec précaution, être mise en résonance avec d'autres contextes. Sur le plan pratique, ce cas contribue à documenter les conditions institutionnelles qui fondent la pertinence des plateformes de courtage institutionnalisées des connaissances, désignées dans la littérature sous les termes *knowledge translation platforms* ou *knowledge brokering organizations*. Si Partridge et ses collègues (2020) concluent, à l'issue d'une revue systématique, que « un volume important et croissant de données probantes suggère que les plateformes de transfert de connaissances offrent des perspectives prometteuses pour les pays à faibles et moyens revenus » (traduction libre, p. 19), ils soulignent également que les évaluations rigoureuses de leur efficacité demeurent méthodologiquement limitées. Le présent cas apporte précisément le type d'ancrage empirique situé qui fait défaut dans ce champ.

Ces observations conduisent à formuler, sous forme conditionnelle, ce que les données permettent d'inférer quant aux conditions d'une gouvernance attentive à la médiation. Reconnaître celle-ci comme objet de gouvernance supposerait de lui consacrer des dispositifs propres : mécanismes institutionnels de réception et d'orientation des sollicitations externes, collectifs légitimes pour porter des réponses, ressources dédiées au travail de traduction, et espaces d'appropriation qui rendent les usages visibles et cumulables. Cette inférence doit cependant être formulée avec précaution. Knott et Wildavsky (1980) ont montré que vouloir institutionnaliser ce qui se produit déjà spontanément revient à alourdir inutilement des dynamiques qui fonctionnent, tout en déplaçant vers des structures administratives des coûts que les acteurs et actrices assumaient eux-mêmes. L'enjeu n'est donc pas de remplacer les dynamiques existantes, mais de les soutenir sélectivement là où elles s'interrompent. Les risques qu'il serait imprudent de minimiser, notamment la capture politique des dispositifs, la surcharge des scientifiques et la formalisation sans effectivité, ne sont pas des objections à toute forme d'institutionnalisation, mais des paramètres à intégrer dès la conception.

Ce que ce cas montre, en définitive, c'est que l'invisibilité des effets n'est pas une fatalité : c'est le produit d'une gouvernance qui ne s'est pas encore dotée des instruments permettant de rendre ces effets visibles. La pertinence sociale des connaissances continuera d'être produite comme horizon discursif, reconnue dans les préambules et absente des plans d'action, tant que les conditions de sa réalisation ne seront pas traitées comme un objet d'analyse et, éventuellement, d'action institutionnelle à part entière.

AFFILIATION DES AUTEURS ET AUTRICES

Adou Josias Nyamike, Ph.D.
Université de Montréal

RÉFÉRENCES

- Amara, N., Ouimet, M. et Landry, R. (2004). New evidence on instrumental, conceptual, and symbolic utilization of university research in government agencies. *Science Communication*, 26(1), 75-106.
- Bornbaum, C. C., Kornas, K., Peirson, L. et Rosella, L. C. (2015). Exploring the function and effectiveness of knowledge brokers as facilitators of knowledge translation in health-related settings: A systematic review and thematic analysis. *Implementation Science*, 10(162). <https://doi.org/10.1186/s13012-015-0351-9>
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique* (1940/1948-), 36, 169-208. <https://www.jstor.org/stable/27889913>
- Dagenais, C., Queuille, L. et Ridde, V. (2009). *Le transfert de connaissances en santé publique : une recension des écrits*. Montréal : Chaire CRCHUM/IRSPUM.
- Dagenais, C. et Robert, É. (2012). *Le transfert des connaissances dans le domaine social*. Presses de l'Université de Montréal.
- Fitzgerald, L. et Harvey, G. (2015). Translational networks in healthcare? Evidence on the design and initiation of organizational networks for knowledge mobilization. *Social Science & Medicine*, 138, 192-200. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.06.015>
- Gervais, M.-J., Souffez, K. et Ziam, S. (2016). Quel impact avons-nous ? Vers l'élaboration d'un cadre pour rendre visibles les retombées du transfert des connaissances. *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 1(1). <https://doi.org/10.18166/tuc.2016.1.1.5>
- Ginsburg, L. R., Lewis, S., Zackheim, L. et Casebeer, A. (2007). Revisiting interaction in knowledge translation. *Implementation Science*, 2(1), 34. <https://doi.org/10.1186/1748-5908-2-34>
- Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J., Caswell, W. et Robinson, N. (2006). Lost in knowledge translation: Time for a map? *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26(1), 13-24.
- Greenhalgh, T. et Wieringa, S. (2011). Is it time to drop the 'knowledge translation' metaphor? A critical literature review. *Journal of the Royal Society of Medicine*, 104(12), 501-509. <https://doi.org/10.1258/jrsm.2011.110285>

- Guay-Dufour, F., Arsenault, C., Razaf, M. et Hot, A. (2023). Parole aux courtiers et aux courtières de connaissance : Synthèse du panel d'ouverture. *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(3). <https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.3.35>
- Latour, B. (1987). *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers Through Society*. Harvard University Press.
- Lemire, N., Souffez, K. et Laurendeau, M. C. (2009). *Animer un processus de transfert des connaissances : bilan des connaissances et outil d'animation*. Institut national de santé publique du Québec.
- Kislov, R., Wilson, P. et Boaden, R. (2017). The 'dark side' of knowledge brokering. *Journal of Health Services Research & Policy*, 22(2), 107-112. <https://doi.org/10.1177/1355819616653981>
- Kitson, A., Brook, A., Harvey, G., Jordan, Z., Marshall, R., O'Shea, R. et Wilson, D. (2018). Using Complexity and Network Concepts to Inform Healthcare Knowledge Translation. *International Journal of Health Policy and Management*, 7(3), 231-243. <https://doi.org/10.15171/ijhpm.2017.79>
- Knott, J. et Wildavsky, A. (1980). If Dissemination Is the Solution, What Is the Problem? *Knowledge*, 1(4), 537-578. <https://doi.org/10.1177/107554708000100404>
- Kok, M. O. et Schuit, A. J. (2012). Contribution mapping: A method for mapping the contribution of research to enhance its impact. *Health Research Policy and Systems*, 10, 21. <https://doi.org/10.1186/1478-4505-10-21>
- Landry, R., Amara, N. et Lamari, M. (2001). Utilization of social science research knowledge in Canada. *Research Policy*, 30(2), 333-349. [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(00\)00081-0](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(00)00081-0)
- Mama, A. (2007). Is It Ethical to Study Africa? Preliminary Thoughts on Scholarship and Freedom. *African Studies Review*, 50(1), 1-26.
- Mkandawire, T. (2005). African Intellectuals and Nationalism. Dans T. Mkandawire (dir.), *African Intellectuals: Rethinking Politics, Language, Gender and Development* (p. 10-55). CODESRIA.
- McSween-Cadieux, E., Chabot, C., Dagenais, C., Lane, J. et Dancause, L. (2023). Le transfert de connaissances chez les personnes étudiantes aux cycles supérieurs : des perceptions qui témoignent d'un changement de paradigme au Québec ? *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(1). <https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.1.27>
- Oliver, K., Innvar, S., Lorenc, T., Woodman, J. et Thomas, J. (2014). A systematic review of barriers to and facilitators of the use of evidence by policymakers. *BMC Health Services Research*, 14(1), 2. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-14-2>
- Partridge, A. C. R., Mansilla, C., Randhawa, H., Lavis, J. N., El-Jardali, F. et Sewankambo, N. K. (2020). Lessons learned from descriptions and evaluations of knowledge translation platforms supporting evidence-informed policy-making in low- and middle-income countries: A systematic review. *Health Research Policy and Systems*, 18(1), 127. <https://doi.org/10.1186/s12961-020-00626-5>

- Powell, A., Davies, H. et Nutley, S. (2017). *Missing in action? The role of the knowledge mobilisation literature in developing knowledge mobilisation practices. Evidence and Policy*, 13(2), 201-223. <https://doi.org/10.1332/174426416X14534671325644>
- Reale, E., Avramov, D., Canhial, K., Donovan, C., Flecha, R., Holm, P., Larkin, C., Lepori, B., Mosoni-Fried, J., Oliver, E., Primeri, E., Puigvert, L., Scharnhorst, A., Schubert, A., Soler, M., Soòs, S., Sordé, T., Travis, C. et Van Horik, R. (2018). A review of literature on evaluating the scientific, social and political impact of social sciences and humanities research. *Research Evaluation*, 27(4), 298-308. <https://doi.org/10.1093/reseval/rvx025>
- Redman, S., Turner, T., Davies, H., Williamson, A., Haynes, A., Brennan, S., Milat, A., O'Connor, D., Blyth, F., Jorm, L. et Green, S. (2015). The SPIRIT Action Framework: A structured approach to selecting and testing strategies to increase the use of research in policy. *Social Science & Medicine*, 136-137, 147-155. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.05.009>
- Scarlett, J., Forsberg, B. C., Biermann, O., Kuchenmüller, T. et El-Khatib, Z. (2020). Indicators to evaluate organisational knowledge brokers: A scoping review. *Health Research Policy and Systems*, 18(1), 93. <https://doi.org/10.1186/s12961-020-00607-8>
- Traverson, L., Zitti, T., Fillol, A., Ravalihasy, A., Dagenais, C., Hot, A., Bars, G., Minssieux, N., et Ridde, V. (2024). Du courtage de connaissances au sein d'une institution de santé publique française pour réduire les inégalités sociales de santé : un protocole de recherche-action. *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 3(1), 45. <https://revue-tuc.ca/index.php/accueil/article/view/45>
- Université Alassane Ouattara (UAO). (2020). *Contrat de performance 2020–2024*. Bouaké : Université Alassane Ouattara.
- Université Félix Houphouët Boigny. (2024, 30 mars). *Dans le cadre de l'exécution du contrat de performance du PADES* [Publication LinkedIn]. LinkedIn. <https://www.linkedin.com/pulse/ufhbci-vv84e/>
- Université Nangui Abrogoua. (2024). *Des attestations de reconnaissance pour leur contribution majeure remises aux membres des équipes de mise en œuvre du contrat de performance de l'Université Nangui Abrogoua*. <https://univ-na.ci/actualite-218.html>
- Van de Goor, I., Hämäläinen, R.-M., Syed, A., Juel Lau, C., Sandu, P., Spitters, H., Eklund Karlsson, L., Dulf, D., Valente, A., Castellani, T. et Aro, A. R. (2017). Determinants of evidence use in public health policy making: Results from a study across six EU countries. *Health Policy*, 121(3), 273-281. <https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2017.01.003>
- Weiss, C. H. (1980). Knowledge creep and decision accretion. *Knowledge*, 1(3), 381-404. <https://doi.org/10.1177/107554708000100303>
- Weiss, C. H. (1979). The many meanings of research utilization. *Public Administration Review*, 39(5), 426-431.

CITATION SUGGÉRÉE

Nyamike, Adou Josias (2026). Conditions institutionnelles d'une médiation aboutie des connaissances : une étude de cas à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire). *Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 10(4). <https://doi.org/10.18166/tuc.2026.10.4.70>



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'œuvre dérivée 4.0 International